

Contenu de la formation

Anatomophysiologie des structures sensorielles, intégratives et motrices de l'équilibration 11h – 3 ECTS

- Les entrées vestibulaires, otolithiques et canalaies
- Les entrées proprioceptives et visuelles
- L'intégration multi sensorielle
- Anatomie et Physiologie du système vestibulaire central

Fonction d'équilibration et marche chez le sujet sain 4h – 1 ECTS

- Maintien postural, Anticipation Posturale
- La marche saine

Aspects étiologiques des vertiges et symptômes vestibulaires 15h – 4 ECTS

- Pathologie vestibulaire de l'oreille interne, moyenne et du nerf vestibulaire
- Genèse des nystagmus vestibulaires et Diagnostic différentiel des nystagmus. Exercices vidéo
- Les vertiges positionnels paroxystiques bénins et les syndromes otolithiques

Evolution des déficits vestibulaires 6h – 1 ECTS

- Compensation vestibulaire, substitution sensorielle, dépendance visuelle isolée, omission vestibulaire
- La dépendance visuelle
- Aspects psychologiques des vertiges et troubles de l'équilibre. L'anxiété et les comportements phobiques.

Aspects étiologiques des troubles de l'équilibre et de la marche 6h – 1 ECTS

- Les déficits Parkinsoniens, cérébelleux et parétiques
- Les troubles de la marche d'origine locomotrice
- Aspect gériatrique
- Régression psychomotrice: presbyvestibulie, presbyataxie, presbyastisie

Outils d'analyse et d'exploration de la fonction d'équilibration 16h – 2 ECTS

- Anamnèse et tests cliniques labyrinthiques
- Echelles fonctionnelles ou qualitatives
- Examens vidéo-nystagmographiques et caloriques, VHIT
- Le fauteuil rotatoire et les épreuves rotatoires diagnostiques + travaux pratiques
- potentiels évoqués vestibulaires
- Examen de la Verticale Visuelle Subjective
- Les posturographies

Prise en charge thérapeutique 22h – 4 ECTS

- Prise en charge évolutive en rééducation et rôles du(es) thérapeute(s) pour les différentes pathologies vestibulaires et selon le déficit sensoriel, y compris les limites de la prise en charge, les aspects récidivants, la prise en charge plus spécifique du sujet âgé et de l'enfant, le devenir de la compensation vestibulaire.
- Les traitements médicaux et chirurgicaux.
- Le traitement des Vertiges paroxystiques positionnels bénins
- Le traitement des asymétries vestibulaires
- Le traitement de la dépendance visuelle
- Thérapie cognitive, comportementale et émotionnelle

La journée technique abordera en situation les examens techniques instrumentaux et permettra l'usage de différents appareillages de testing ou de rééducation pour préparer au mieux le départ en stages.

40 heures de stage sont prévues au programme pour mettre en pratique les enseignements théoriques et pratiques.

La journée de retour de stage sera l'occasion de refaire le point sur différents sujets, à la demande éventuelle des participants, mais aussi l'occasion d'échanger vos premières expériences et de discuter de vos difficultés sur le terrain.

TOTAUX Enseignement théorique & pratique 80h – 16 ECTS

Journée de démonstrations techniques et pratiques : 6h – 1 ECTS

Enseignement clinique - stages : 40h – 5 ECTS

Séminaire de retour de stages : 6h – 1 ECTS

TOTAUX DE LA FORMATION 132h – 23 ECTS

Certification

L'acquisition des connaissances théoriques sera évaluée au moyen de questionnaires (choix multiples & questions ouvertes) à 3 reprises. Des épreuves écrites certificatives sont réalisées lors du module suivant et de la journée technique sur la matière des 3 modules précédents pour s'assurer de l'acquisition des connaissances.

Une cotation minimum de 50% sera exigée dans l'ensemble des épreuves pour valider cette partie de la certification et permettre un accès aux stages. En cas d'échec, une épreuve orale de rattrapage sera organisée dans le mois qui suit.

En cas de nouvel échec, l'étudiant sera invité à recommencer son année et n'aura pas accès aux stages.

L'acquisition des compétences pratiques sera évaluée durant les stages, supervisés par un des kinésithérapeutes spécialistes et enseignants et/ou par l'équipe d'encadrement de la formation.

Lors de la journée de retour de stage une dernière épreuve certificative aura lieu. Si l'équipe enseignante le trouvait pertinent, cette dernière épreuve pourrait être remplacée par un travail écrit portant sur un cas clinique et accompagné de sa présentation lors de cette journée.

Toutes les compétences devront être validées.

Critères de réussite à valider de façon indissociable pour obtenir le certificat:

- 80% de présence aux cours
- Contenus théoriques et pratiques : $\geq 50\%$ des points, pour les 3 modules (à défaut l'examen oral), et l'épreuve de retour de stage.
- Stages : validation de toutes les compétences
- Participation au séminaire de retour de stage et réussite de l'épreuve certificative : examen ou étude de cas.

Organisation de la formation

Enseignement théorique : 60% de la durée totale de la formation

Enseignement pratique (exercices d'intégration, travaux de groupe, etc.) : 40% de la durée totale de la formation

Stages : 40 heures

En tout 132 heures

Cette formation est une collaboration d'enseignements entre CREA-HELB, la Clinique des Vertiges (Dizzy-Care ASBL) et le service ORL des Cliniques Universitaires St-Luc.

Concernant les heures de cours théoriques, pratiques et techniques :

La formation commencera en octobre 2018 et se terminera en octobre 2019. Les dates des cours théoriques sont encore en discussion actuellement, la formation se donnera soit 3 week-ends de 3 à 4 jours, entre octobre 2018 et mars 2019, soit sera plus ramassée sur 2 périodes de cours de 6 jours. La journée d'examen de rattrapage, si nécessaire, aura lieu en mai 2019, Les horaires stages se dérouleront entre mai et octobre 2019, La journée de retour de stages aura lieu un w-e d'octobre 2019.

Concernant les stages :

Les 10 demi- jours de stages (40 heures) se passeront soit au sein des pratiques des enseignants, soit dans des cabinets collaborant ou encore dans des lieux de votre choix. Dans tous les cas, au moins la moitié des heures de stages sera prestée auprès des kinésithérapeutes enseignants dans la formation. Les dates des stages sont à convenir en accord avec les intervenants.